

<https://hebert-evreux.lycee.ac-normandie.fr/spip.php?article608>



La Vie Scolaire

- VIE DU LYCÉE - Vos interlocuteurs - La vie scolaire -



Publication date: mardi 19 septembre 2023

Copyright © Lycée des métiers Augustin Hébert - Tous droits réservés

Le service vie scolaire

L'assiduité, gage de réussite.

2 CPE et 8 assistants d'éducation sont chargés d'alerter les familles lorsque leurs enfants sont absents sans motif connu, par SMS ou par téléphone.

Pour prévenir d'une absence :

- par téléphone, au **02.32.33.28.11** le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 17h30 et mercredi de 8h00 à 12h30.
- par mail à **bvs.0270018y@ac-normandie.fr**

Dans tous les cas, au retour de l'absence, il appartient à l'élève de présenter le carnet de correspondance rempli et signé au bureau de la vie scolaire.

Le respect des règles de vie au lycée.

L'équipe de vie scolaire est très attachée au respect des règles de vie dans l'établissement.

Cela participe évidemment à un climat scolaire serein qui est propice aux apprentissages.

Un assistant d'éducation ou CPE est toujours disponible pour répondre aux sollicitations des élèves d'ordre de vie scolaire.

La démocratie lycéenne

Les lycéens sont partie prenante de la vie du lycée.

En tant que délégué de classe, représentant au CVL (Conseil de Vie Lycéenne), au conseil d'administration ou au conseil de discipline, chaque élève a la possibilité de s'engager dans le fonctionnement de son lycée.

Les élections des représentants élèves dans les différentes instances ont lieu avant la dernière semaine qui précède le départ en congés d'automne.

C'est un temps fort de la vie des élèves.